



Fiche d'instruction
**Critères de conformité
des demandes**

Réf. : FT_LABO.2014.021

Page : 1 / 1

Application : 17/07/2018

PROCESSUS RÉALISATION\Processus 3 - Réaliser le préanalytique\3- Réception et prise en charge des demandes

A chaque prise en charge d'une demande d'examen au laboratoire, la prescription est **horodatée** et un **contrôle de conformité** est réalisé.

Les critères vérifiés concernent le prélèvement, la prescription et les conditions d'acheminement.

Critères de conformité du prélèvement

- Identification correcte des échantillons : au minimum présence du nom de naissance, du prénom, du sexe et de la date de naissance.
- Récipients adaptés au type d'analyse requis
- Volume suffisant pour la réalisation de l'analyse

Critères de conformité de la prescription

- Présence d'une prescription
- Identification du patient : nom de naissance, nom d'usage si différent, prénom, date de naissance, sexe et pour les patients pour lesquels une venue administrative a été réalisée le numéro d'identification du patient (IPP)
- **Concordance** entre l'identité de la demande et celle portée sur les échantillons primaires
- Identification du **service** (UF) et **identité du prescripteur**
- Présence de **l'identité du préleveur** : Nom, Prénom et Qualité professionnelle (IDE, Sage-femme..) ainsi que la date et l'heure du prélèvement
- Présence de la nature des analyses prescrites, du type d'échantillon primaire et du site anatomique d'origine pour les prélèvements microbiologiques
- Présence des renseignements cliniques pertinents pour la réalisation et/ou l'interprétation des examens

Critères de conformité de l'acheminement

- Respect des **conditions** d'acheminement (température de transport, pneumatique, abri de la lumière)
- Respect du **délai** d'acheminement
- Respect des **règles d'emballage**
- Respect des **règles d'hygiène** : absence de fuite et intégrité des récipients primaires (tubes, pot stériles...contenant l'échantillon) et secondaires